

## QUELLE VOIE CHOISIR ?

<p><b>La voie Générale</b></p> <p>Culture générale- capacité d'analyse et de synthèse - méthodologie</p>	<p><b>La voie Technologique</b></p> <p>Culture autour d'un grand domaine et ses applications</p>
<p>Vous suivrez un enseignement de tronc commun (français en 1ère et philosophie en terminale, histoire-géo, langues vivantes, enseignement scientifique, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique) auquel s'ajouteront trois enseignements de spécialité parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A</b>rts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque)</li> <li>- <b>B</b>iologie, écologie (uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles)</li> <li>- <b>H</b>istoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>- <b>H</b>umanités, littérature et philosophie</li> <li>- <b>L</b>angues, littératures et cultures étrangères et régionales</li> <li>- <b>L</b>ittérature et langues et cultures de l'Antiquité</li> <li>- <b>M</b>athématiques</li> <li>- <b>N</b>umérique et sciences informatiques</li> <li>- <b>P</b>hysique-Chimie</li> <li>- <b>S</b>ciences de la vie et de la Terre</li> <li>- <b>S</b>ciences économiques et sociales</li> <li>- <b>S</b>ciences de l'ingénieur</li> </ul>	<p>Enseignement de tronc commun (français en 1ère et philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes, éducation physique et sportive, mathématiques).</p> <p><b>8 Séries de bac technologiques parmi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (<b>STI2D</b>). 4 spécialités possibles : - Energies et environnement ; Innovation technologique et éco-conception ; Systèmes d'information et Numérique ; Architecture et Construction</li> <li>➤ Sciences et technologies du design et des arts appliqués (<b>STD2A</b>)</li> <li>➤ Sciences et technologies de laboratoire (<b>STL</b>). 2 choix possibles : Biochimie-biologie-biotechnologie ou Sciences Physiques et Chimiques en laboratoire.</li> <li>➤ Sciences et technologies de la santé et du social (<b>ST2S</b>)</li> <li>➤ Sciences et technologies du management et de la gestion (<b>STMG</b>). 4 choix possibles : Gestion et Finance ; Mercatique (marketing) ; Ressources humaines et communication ; Systèmes d'information de gestion.</li> <li>➤ Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (<b>STAV</b>). Enseigné exclusivement dans les établissements <u>agricoles</u>.</li> <li>➤ Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (<b>STHR</b>)</li> <li>➤ Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse (<b>S2TMD</b>)</li> </ul>

# LE CALENDRIER

## **Fin de 1<sup>er</sup> Trimestre**

Premier bilan de vos résultats et début de la réflexion sur votre orientation.

## **Au 2<sup>ème</sup> trimestre**

Vous formulez vos intentions provisoires d'orientation en précisant les enseignements de spécialité souhaités pour l'année de 1<sup>re</sup> ou la série de bac pour ceux qui se dirigent vers la voie technologique.

Le conseil de classe émet un avis provisoire et des recommandations éventuelles.

Les établissements scolaires proposeront des portes ouvertes (incertitude liée à la situation sanitaire) ou d'autres formes d'interventions à destination du public.

## **Au 3<sup>ème</sup> trimestre**

Vous formulez vos intentions définitives d'orientation en précisant les 3 enseignements de spécialité choisis (pour la voie générale).

Le conseil de classe valide le passage vers la voie générale ou vers la voie technologique.

Vous remplissez une fiche « changement d'établissement » si les enseignements de spécialité ne sont pas proposés au lycée.

**A noter :** le maintien dans la classe d'origine est de droit si vous êtes en désaccord avec la décision d'orientation qui a été prise. De façon exceptionnelle, le chef d'établissement peut décider d'un maintien si des difficultés d'apprentissage qui n'ont pas pu être surmontées sont constatées.

Vous avez également la possibilité de vous réorienter en 1<sup>re</sup> professionnelle, dans le cadre des passerelles. Attention, la filière professionnelle est sélective car le nombre de places est limité.

## POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET

A l'issue de la classe de 2<sup>de</sup>, vous devez faire le choix d'une série de bac. Pour que ce choix soit en cohérence avec vos réflexions et capacités scolaires, il est indispensable de s'informer.

### **Voici des sources d'information fiables :**

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

<http://quandjepasselebac.education.fr/>

<http://www.horizons21.fr/>

<http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>

Un document « Après la 2<sup>de</sup> » est réalisé chaque année par l'ONISEP : en attendant la version 2021, voici une version très intéressante réalisée par l'ONISEP Grand Est :

<https://view.genial.ly/5da4338b1d4c0d0f64f22bd8/>

### **Contactez l'équipe des psy-EN du CIO de Rennes intervenant au lycée Bréquigny**

- via pronote ou

- via notre messagerie académique :

Nelly Bellier : [nelly.bellier@ac-rennes.fr](mailto:nelly.bellier@ac-rennes.fr)

*présence au lycée le jeudi et au CIO le mercredi après-midi.*

Cécile Gallinière : [cecile.galliniere@ac-rennes.fr](mailto:cecile.galliniere@ac-rennes.fr)

*présence au lycée le lundi après-midi et le mercredi, et au CIO le vendredi.*

Anne Reinert : [anne.reinert@ac-rennes.fr](mailto:anne.reinert@ac-rennes.fr)

*présence au lycée le mardi et au CIO le jeudi matin et le vendredi une semaine sur deux.*

### Rappel :

Prise de rdv au lycée Vie Scolaire E

Prise de rdv au CIO : 02 99 25 18 30

**Le CIO reste ouvert pendant les vacances scolaires**